



RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00501

Numéro SIREN : 528 589 989

Nom ou dénomination : LCD

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2017 sous le numéro de dépôt 2915

LCD
le Bourg
19600 LISSAC SUR COUZE

Nos références : VBE

BRIVE, le 31 Octobre 2017

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 528 589 989
Numéro de gestion : 2010 B 00501
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination : LCD
Adresse : le Bourg
19600 LISSAC SUR COUZE

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de BRIVE, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 2915
Date du dépôt : 31/10/2017
Exercice clôturé le : 31/12/2012
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,



Suivi&conseils d'expert
Expertise comptable - Audit

Copie certifiée conforme

EURL LCD

**LE BOURG
19600 LISSAC SUR COUZE**

N°SIRET : 528 589 989 00011

DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	50 600	10 120	40 480	28,96	43 853	38,13
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	12 200		12 200	8,73	12 200	10,61
ACTIF IMMOBILISÉ	62 800	10 120	52 680	37,69	56 053	48,74
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	87 099		87 099	62,31	56 340	48,99
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités					2 612	2,27
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	87 099		87 099	62,31	58 953	51,26
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	149 899	10 120	139 779	100,00	115 006	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
		%		%
Capital social ou individuel (dont versé : 15 000)	15 000	10,73	15 000	13,04
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 500	1,07	1 020	0,89
Réserves réglementées				
Autres réserves	14 383	10,29	14 383	12,51
Report à nouveau	21 318	15,25		
Résultat de l'exercice	34 004	24,33	26 798	23,30
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	86 206	61,67	57 201	49,74
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	45 498	32,55	50 378	43,80
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 426	1,74	2 018	1,75
Autres dettes	5 650	4,04	5 409	4,70
Produits constatés d'avance				
DETTES	53 574	38,33	57 805	50,26
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	139 779	100,00	115 006	100,00

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.								
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges								
Total des charges d'exploitation		5 713		5 723		-10	-0,16	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-5 713		-5 723		10	0,17	
Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles								
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		38 265		31 527		6 738	21,37	
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices								
		4 261		4 729		-468	-9,89	
Total des Produits		45 386		38 807		6 579	16,95	
Total des Charges		11 382		12 009		-627	-5,21	
RÉSULTAT NET		34 004		26 798		7 206	26,89	
		<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier								
Dont Crédit-bail immobilier								

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 139 779,48 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 34 004,25 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/03/2013 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Etat des créances = 87 099

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	87 099	87 099	
TOTAL	87 099	87 099	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 15 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1500	10,00	15 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1500	10,00	15 000

4.2 - Etat des dettes = 53 574

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	45 498	45 498		
Dettes financières diverses	5 650	5 650		
Fournisseurs	2 426	2 426		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	53 574	53 574		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 426

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	76
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 350
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 426

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 1 426

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	76
Interets courus a payer(518100)	76
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 350
Frs - factures non parvenues(408100)	1 350
TOTAL	1 426

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Des comptes annuels présentés en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AECS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par LCD,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2012 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	139 779
Chiffre d'affaires hors taxes	
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	34 004

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AECS
Fait à BRIVE le 14/03/2013

LCD EURL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 15 000 €

Siège social: LDT LE BOURG

19 600 LISSAC

RCS / 528 589 989

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Séance du 15 MARS 2013

L'an deux mille treize,

Le quinze mars,

A dix-neuf heures,

Les associés de la société LCD EURL, société à responsabilité limitée au capital de 15 000€, divisé en 1500 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur la convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur CREMOUX CHRISTOPHE, gérant.

Le Président, après avoir déclaré que sont représenté un nombre de parts de 1500 parts, indique que la séance est ouverte.

Constate que sont présents:

Monsieur CREMOUX CHRISTOPHE, propriétaire de 1 500 parts,

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1 500 parts.

Le Président constate alors que l'Assemblée est valablement constituée et qu'elle peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour les décisions ordinaires suivant l'article 9 des statuts.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

1. le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
2. le rapport spécial sur les conventions réglementées,
3. le bilan, le compte de résultat et l'inventaire au 31 décembre 2012.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture des différents rapports,
- approbation des comptes et quitus au gérant,
- affectation du résultat,
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, il donne lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice.

Enfin, le Gérant déclare et propose notamment au sujet de l'affectation du résultat, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour:

Première résolution

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2012 approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. En conséquence elle donne le quitus de sa gestion au gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter et de répartir comme suit le résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2012:

Origines du résultat à affecter :

• Résultat de l'exercice	+ 34 005.00 €
• Report à nouveau	21 318.00 €
Total à affecter	+ 55 323.00 €

Affectation proposée :

• Affectation aux réserves	
• Réserve légale	00.00 €
• Réserve facultative	00.00 €
• Report à nouveau	+ 52 323.00 €
• Distribution de dividendes	3 000.00 €
Total affectée	+ 55 323.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution n'a été effectuée lors des trois derniers exercices comptables, en considérant que notre société ne vient d'arrêter que son deuxième exercice comptable au sens juridique.

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés évoque ensuite la gérance de Monsieur CREMOUX CHRISTOPHE et entérine sa rémunération non appointée pour l'ensemble de l'exercice. Aucun frais n'a par ailleurs été pris en charge au titre de son mandat de gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

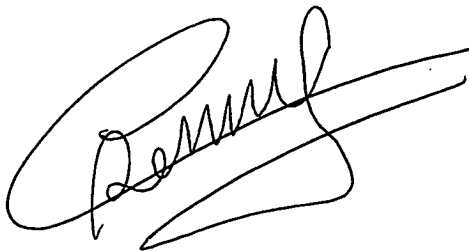
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les associés présents.

MR CREMOUX CHRISTOPHE
Associé, Gérant.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Creoux', with a large, sweeping flourish underneath.

LCD EURL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 €
Siège social: LDT LE BOURG
19 600 LISSAC
RCS / 528 589 989

RAPPORT DE LA GERANCE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2012

Monsieur, madame,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant le dit exercice.

Nous vous précisons que les comptes de notre société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les conventions générales et conformément aux dispositions comptables.

1. Situation de la société et activité au cours de l'exercice

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 34 004 € contre +26 798 € l'année passée.

Les autres achats et charges externes correspondent à 1 442 € contre 1 478€ soit une baisse des frais fixes infime.

Le résultat d'exploitation après prise en compte de tous ces éléments, et des amortissements comptables s'élève donc à - 5 713 € contre - 5 723 € l'année dernière.

Les frais financiers représentent 1 406 €, de ce fait le résultat courant net après impôt ressort après prise en compte des produits financiers à 45 386€, à + 38 265 € contre un résultat final net à 34 004 € en tenant compte d'une charge d'impôt société à 4 261 €.

Aucune prise de participations significative n a été faite en 2012.

CC

2. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le début de l'activité de l'exercice est conforme, néanmoins des mouvements rapides sur le client de notre société ne nous permet pas d'avoir une visibilité suffisante.

3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Chiffre des affaires, stable.

Les diverses filiales immobilières commencent à être totalement louée, malgré les difficultés actuelles, et les pertes comptables passées.

4. Activité en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

5. Affectation

Les comptes ont été établis selon les mêmes normes et méthodes que l'année précédente.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver la détermination des sommes distribuables et les affectations suivantes :

Origines du résultat à affecter :

• Résultat de l'exercice	+ 34 005.00 €
• Report à nouveau	21 318.00 €
Total à affecter	+ 55 323.00 €

Affectation proposée :

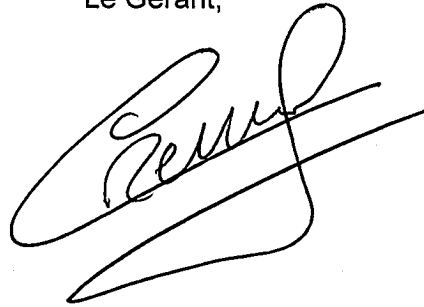
• Affectation aux réserves	
• Réserve légale	00.00 €
• Réserve facultative	00.00 €
• Report à nouveau	+ 52 323.00 €
• Distribution de dividendes	3 000.00 €
Total affectée	+ 55 323.00 €

Compte tenu de ces affectations et de ces distributions, les capitaux propres de la société seraient de + 8 422 €. Il n'y a pas lieu de convoquer une assemblée générale extraordinaire au cas de perte de la moitié des fonds propres.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution n'a été effectuée lors des trois derniers exercices comptables, en considérant que notre société ne vient d'arrêter que son deuxième exercice comptable au sens juridique.

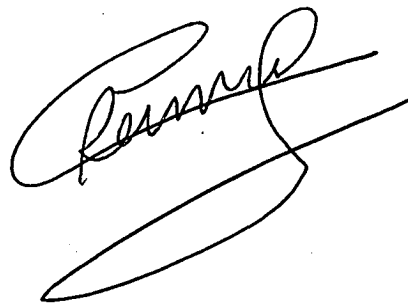
Nous souhaitons que ces diverses propositions reçoivent votre approbation et que vous donniez à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Le Gérant,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Renaud', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

N.B. : la proposition d'affectation du résultat a été votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 15 mars 2013.

Le Gérant,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Renaud', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.